

AGENCE DE LOGEMENT des FORCES CANADIENNES

Rapport annuel
2017-2018



Défense
nationale

National
Defence

Canada

Table des matières

Le Chef de la direction présente le bilan de l'année.....	4
Atteinte des objectifs stratégiques durant l'exercice 2017-2018	5
Répartition des fonds.....	10
États financiers	11
Emplacements des logements du Ministère de la Défense nationale au Canada	26
Profil de l'Agence	27



Le Chef de la direction présente le bilan de l'année

L'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) fournit un soutien au ministère de la Défense nationale (MDN) en offrant des solutions de logement aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) et à leur famille. Les services que nous livrons aux membres des FAC contribuent à améliorer la qualité de vie des gens qui servent et protègent notre pays.



Avant que je sois nommé Chef de la direction à l'automne 2017, mon expérience au sein de l'ALFC m'a permis d'être témoin de mes propres yeux du travail considérable et du dévouement des employés de l'Agence. Notre équipe continue à travailler avec diligence en appui d'un but global : fournir une bonne qualité de vie aux membres des FAC et à leur famille.

L'exercice 2017-2018 a été une année positive et fertile en événements pour l'Agence. Nous avons lancé le programme des Vedettes de l'ALFC, lequel permet à nos occupants de reconnaître le travail formidable de nos employés. De multiples centres de services de logement ont également été reconnus par nos intervenants pour leur soutien exceptionnel aux membres des FAC et leur famille. Nous avons investi considérablement dans le portefeuille de logements du MDN, soit plus de 144 millions de dollars qui ont servi à la réfection, à la rénovation intérieure et à la modernisation extérieure de logements, ainsi qu'à la construction de 37 unités de logement résidentiel. Nous continuons à favoriser un milieu de travail sain en encourageant les employés à participer à des initiatives de mieux-être. Dernièrement, nous avons adopté les médias numériques afin d'améliorer notre visibilité en vue de recruter des personnes talentueuses et dynamiques. Nous continuons à nous concentrer sur les pratiques de gestion saines en explorant de nouvelles possibilités et solutions afin d'exécuter avec succès nos priorités.

Avec une vision d'avenir, nous nous engageons à améliorer les logements aux bases et escadres à l'échelle du pays, comme indiqué dans [Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada](#). Notre objectif consiste à continuer à mettre en œuvre des plans d'investissement et des services en logement afin d'améliorer l'état et le caractère adéquat globaux du portefeuille de logements du MDN et afin de fournir des logements sécuritaires et accessibles, et ce, en fonction des exigences des FAC.

J'ai beaucoup de chance de disposer d'un effectif compétent, informé et souple qui travaille de front avec moi. Notre équipe s'engage à l'excellence du service afin de servir les gens qui servent.

David Thompson
Chef de la direction
Agence de logement des Forces canadiennes

Atteinte des objectifs stratégiques durant l'exercice 2017-2018

Offrir d'excellents services aux locataires et aux clients

Les gens sont au cœur de tout ce que nous faisons pour exécuter notre mandat. Chaque employé de l'ALFC se consacre à fournir à nos clients le meilleur service possible. Pour atteindre ce but, nous travaillons fort pour créer un milieu dans lequel les employés peuvent exceller sur les plans personnel et professionnel.

Nous avons lancé le programme des Vedettes de l'ALFC en 2017. Ce programme de reconnaissance vise à mettre sous les projecteurs notre personnel de première ligne qui fournit un excellent service à la clientèle partout au Canada. Trois employés exceptionnels ont été nommés Vedette de l'ALFC 2017. En outre, le centre de services de logement Esquimalt a reçu le titre de centre de services de logement vedette 2017 pour avoir fourni constamment un service à la clientèle extraordinaire.

Étant eux aussi témoins du travail sans relâche de nos employés, les commandants de la Base de soutien de la 5^e Division du Canada Gagetown ont remis au personnel du centre de services de logement une mention élogieuse en deux occasions distinctes : la première pour leur soutien exceptionnel à la base et la seconde en reconnaissance de l'aide extraordinaire fournie aux militaires malades ou blessés de l'Unité interarmées de soutien du personnel. Par ailleurs, nous sommes fiers de souligner la réussite de notre gestionnaire du centre de services de logement d'Edmonton. Ce printemps, elle a en effet reçu le fanion du commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord), récompense rarement remise à des civils; elle y a eu droit en reconnaissance de l'éthique de travail rigoureuse, l'équité et la ténacité qu'elle a démontrées en aidant les membres des FAC et leur famille qui vivent dans des logements du MDN à Yellowknife et Iqaluit.



Être *l'agent par excellence* en matière de prestation de logements aux FAC

Comme noté dans [Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada](#), un des objectifs clés de notre mandat consiste à répondre au besoin d'améliorer l'infrastructure sur les bases et escadres, y compris les logements de militaires. La politique reconnaît que le service militaire n'a pas seulement un impact sur ceux en uniforme, et elle inclut plusieurs initiatives visant à améliorer la qualité de vie des membres des FAC et de leur famille. Nous reconnaissons que certains de nos occupants éprouvent des difficultés liées à la mobilité à l'intérieur d'un logement standard, et nous nous engageons donc à leur apporter des solutions de conception à accès facile; pour y parvenir, nous établissons des partenariats avec les dirigeants des FAC, le personnel des bases et escadres, les professionnels de l'industrie ainsi que les occupants.

Durant l'exercice 2017-2018, nous avons réussi à investir plus de 144 millions de dollars dans le portefeuille de logements. Parmi cette somme, on compte 50 millions de dollars provenant du programme Infra2016, qui constitue des fonds provenant du gouvernement, lesquels sont réservés à l'amélioration de l'infrastructure nationale et sont créés dans le cadre du Budget 2016.



Grâce aux investissements combinés dans le cadre des programmes du cycle de vie, d'améliorations et de réfection, nous avons amélioré des milliers d'unités de logement résidentiel. Nos investissements ont mené à des améliorations au portefeuille, soit des rénovations extérieures et intérieures entières, des rénovations de cuisines et de salles de bain, ainsi que des améliorations aux aires de stationnement et aux accès.

À l'échelle du Canada, 37 nouvelles unités de logement résidentiel ont été construites à trois de nos emplacements : 26 appartements (Cold Lake et Comox), quatre maisons jumelées et sept maisons unifamiliales (Trenton). Les travaux de construction de 30 nouveaux appartements progressent bien; ils étaient exécutés à plus de 50 % en mars 2018. Nos investissements nous permettent de rectifier la taille de notre portefeuille afin de mieux répondre aux besoins des membres des FAC et de leurs familles.

Favoriser l'épanouissement de notre personnel dynamique et compétent dans un milieu de travail sain

Dans le cadre de notre parcours d'amélioration continue à l'exercice 2017-2018, nous avons pris davantage de mesures dans notre quête d'excellence organisationnelle. En voie d'obtenir la certification de niveau Platine d'Excellence Canada, nous nous sommes joints à une étude sur le mieux-être de deux ans qui se penche sur l'incidence du programme canadien de changement de comportement axé sur la santé de BestLifeRewarded (BLR). Avec quatre autres organismes gouvernementaux, nous nous sommes joints à l'étude pilote en septembre 2017. Le programme recourt à plusieurs modèles de changement comportemental afin de promouvoir un mode de vie sain.

Durant l'exercice 2017-2018, nous avons continué à viser à bâtir un effectif engagé, souple et durable. De façon similaire au reste du Ministère, notre organisme fait face à un défi démographique relatif à l'effectif qui nécessite un effort concerté, étant donné que plus de 30 % de notre effectif dans les régions seront admissibles à la retraite d'ici 2022.

Dans le but de réduire ce défi, nous poursuivons l'exécution de notre Plan de gestion de l'effectif stratégique, qui comprend l'élaboration, le maintien et la mise en œuvre de structures organisationnelles souples et efficaces qui s'alignent sur les objectifs opérationnels actuels et futurs. Le plan comprend en outre un processus de planification de la relève complet qui sert à repérer et développer les talents à tous les niveaux de l'organisme, de même qu'un accent continu mis sur l'engagement des employés et le mieux-être au travail.



Nous avons fait des démarches pour améliorer nos méthodes de recrutement; nous avons commencé à annoncer certains de nos postes vacants à l'aide de plateformes de médias sociaux interministérielles. L'usage de nouvelles avenues aux fins de recrutement reflète notre engagement à moderniser les pratiques en matière de ressources humaines et à profiter de partenariats avec les intervenants externes ainsi que des opportunités que ces derniers offrent.

Exceller en matière de pratiques de gestion et d'intendance des ressources

Tout au long de l'exercice 2017-2018, nous avons continué à explorer proactivement de nouvelles possibilités de mettre en œuvre des solutions de logement écoénergétiques en appui aux objectifs environnementaux du Ministère. Comme énoncé dans Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada, et dans la [Stratégie énergétique et environnementale de la Défense \(SEED\)](#), on a fixé de nouveaux objectifs qui indiquent les priorités environnementales futures du Ministère. La cible 6, propre à l'agence, engage cette dernière à « atteindre la norme de rendement énergétique ÉnerGuide dans toutes les unités de logement résidentiel, nouvelles ou rénovées, d'ici le 31 mars 2020 ». En travaillant à atteindre cette cible, nous effectuons des évaluations d'efficacité énergétique de chaque logement neuf ou réfectionné. Les résultats pour l'exercice 2017-2018 démontrent que dans le cas des 206 unités de logement résidentiel évalués, nous sommes nettement en voie d'atteindre la cible.

En plus de nous efforcer d'atteindre les cibles de la SEED, nous demeurons engagés à être un chef de file en gouvernance environnementale et gestion durable. Les principes d'Energy Star, de Green Globes et de Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) qui relèvent du domaine de l'habitation ont été intégrés entièrement aux normes techniques de l'ALFC. Ces normes promeuvent l'emploi de matériaux et méthodes écologiques qui augmentent l'efficacité énergétique liée aux travaux d'entretien, de remplacement à la fin du cycle de vie et de rénovation de logements entiers.

En harmonie avec les priorités ministérielles, nous continuons à aliéner les unités de logement résidentiel en surplus, ce qui réduit notre empreinte environnementale et nous aide à atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre du Ministère. Durant l'exercice 2017-2018, nous avons dépensé 2,8 millions de dollars en projets de démolition à Cold Lake, Winnipeg, Gagetown et Trenton.

Au cours de l'année, le programme de démolition a réduit la taille du portefeuille de logements national d'environ 1 %. Ces travaux ont aidé à consolider les emplacements de logements résidentiels et à améliorer l'intimité, les aires de stationnement, l'aménagement paysager, de même que la sécurité de nos collectivités et leur accès. De plus, la démolition d'unités de logement résidentiel aide à réduire les coûts d'exploitation, le besoin d'infrastructures futures ainsi que la nécessité de mettre à niveau les services publics.

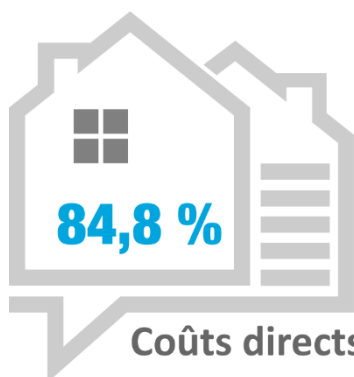
Les projets de démolition respectent les exigences réglementaires fédérales et provinciales, par voie d'évaluation et de documentation adéquates de la contamination du sol due à des activités antérieures, par la décontamination, par l'aliénation conforme des systèmes contenant des

halocarbures, par la gestion adéquate des déchets de construction et des matériaux de construction dangereux, de même que par la mise hors service de réservoirs de carburant. Nous continuerons à démolir et dessaisir les logements en surplus durant le prochain exercice, dans le cadre de notre stratégie de rationalisation en cours.

Nous continuons à engendrer l'innovation dans la prestation des services d'entretien comme l'atteste le prolongement de deux ans notre contrat de services d'entretien de Petawawa. Ce projet continue à améliorer la souplesse et l'efficacité des processus au sein de l'Agence, ce qui nous permet de rendre plus efficace le changement d'occupant pour les membres des FAC et leurs familles, et en retour facilite les déménagements des occupants et réduit les temps d'attente. En raison du succès de ce projet-pilote, l'ALFC a planifié la mise en œuvre d'un modèle similaire à Gagetown pour l'exercice 2018-2019.



Répartition des fonds

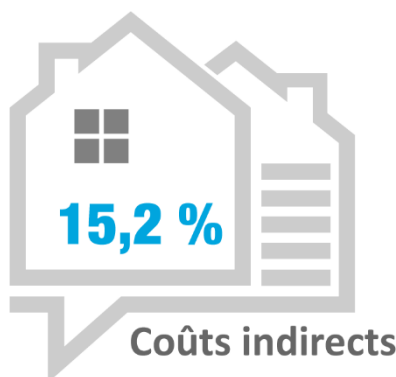


40,5 % Immobilisations et amélioration
Travaux de construction et de réfection, ou travaux visant à améliorer un bien

23,5 % Cycle de vie et entretien
Activités qui maintiennent la durée de vie utile du bien ou de ses composants (p. ex. remplacement de la toiture, du revêtement ou du générateur d'air chaud)

11,8 % Réparations
Activités qui visent à résoudre les pannes et les défaillances du bien, ou à intervenir en cas d'événement imprévu (réparation de structures en béton, de systèmes électriques, de la plomberie ou de systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air)

9,0 % Gestion des logements
Activités directement liées à l'entretien régulier ou périodique des logements (p. ex. déneigement, tonte de pelouses, entretien général entre deux périodes de location) et à la gestion des logements vacants



9,5 % Salaires opérationnels
Salaires du personnel des Centres de services de logement

3,0 % Salaires de l'organisation
Salaires du personnel du siège social

1,6 % Dépenses générales de l'organisation
Location de bureaux, services publics, fournitures, formation, services professionnels, déplacements des employés du siège social, études de marché et plans stratégiques pour chaque site

1,1 % Dépenses générales des Centres de services de logement
Activités récurrentes nécessaires aux activités des bureaux des sites (p. ex. location de bureaux, services publics, fournitures, formation et déplacements des employés des Centres de services de logement)

États financiers

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité d'assurer l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'année financière terminée le 31 mars 2018 et de toute l'information figurant dans ces états financiers incombe à la direction de l'ALFC. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux lignes directrices sur la comptabilité énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'année financière précédente.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information qui figure dans ces états financiers. Une partie de cette information repose sur les évaluations et le jugement de la direction, au mieux de sa connaissance, et tient dûment compte des critères d'importance. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de rapports, la direction tient un ensemble de comptes offrant une image centralisée des activités financières de l'Agence. L'information financière transmise en préparation des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels est conforme aux présents états financiers.

La direction est également responsable pour le maintien d'un système de contrôles internes sur les rapports financiers efficace qui vise à lui garantir, dans une mesure raisonnable, que les chiffres sont fiables, que les éléments d'actif sont protégés et que les opérations sont autorisées et entrées dans le respect de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les lois, règlements, autorité et politiques applicables.

La direction s'efforce en outre de garantir l'intégrité et l'objectivité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par une organisation garantissant une division appropriée des tâches et par des programmes de communication visant à faire en sorte que les règlements, les lignes de conduite, les normes et les pouvoirs de la direction soient connus et compris dans l'ensemble de l'Agence.

Les états financiers de l'ALFC n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Approuvée par :



David Thompson

Chef de la direction par intérim

Agence de logement des Forces Canadiennes



Emer Mullan, CPA, CGA

Directrice générale

Finances, approvisionnement et gestion
des ressources

État de la situation financière (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Actifs		
<i>Actifs financiers</i>		
Débiteurs (note 4)	101	73
	101	73
<i>Actif non financier</i>		
Immobilisations corporelles (note 5)	368 489	313 245
	368 489	313 245
Total	368 590	313 318
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	34 280	19,025
Indemnités de vacances et congés compensatoires	980	911
Avantages sociaux futurs (note 8)	999	922
	36 259	20 858
Avoir du Canada	332 331	292 460
Total	368 590	313 318

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Dépenses de fonctionnement		
Entretien et réparations	55 991	62 648
Salaires et avantages sociaux	21 588	17 487
Services professionnels et spéciaux	13 786	12 453
Amortissement (note 5)	9 654	9 430
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 655	5 969
Locaux	4 964	5 087
Autres services	1 618	1 183
Frais de déplacement et de réinstallation	1 025	901
Dépenses non comptabilisées se rapportant aux immobilisations corporelles (note 5)	952	2 459
Équipements et autres locations	148	177
Pertes sur l'aliénation	103	-
Communication	29	87
Publicité, imprimerie et services connexes	19	46
Autres	13	13
Créances douteuses	(4)	63
Total des dépenses d'exploitation	116 541	118 003
Recettes		
Frais de logement	94 480	93 565
Recettes diverses (note 6)	6 140	6 305
Total des recettes	100 620	99 870
Coût de fonctionnement net	15 921	18 133

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les dépenses liées aux immobilisations corporelles comprennent les biens qui ne sont pas capitalisés parce qu'ils sont inférieurs au seuil de capitalisation établi par le Ministère (voir la note 2(h) des états financiers).

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Avoir du Canada, début de l'année	292 460	229 333
Coût de fonctionnement net	(15 921)	(18 133)
Financement actuel utilisé (note 3)	68 897	71 089
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	15 068	8 502
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	1 964	1 669
Avoir du Canada, en fin d'exercice	332 331	292 460

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	15 921	18 133
<i>Élément hors-trésorerie</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(9 654)	(9 430)
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (note 9)	(1 964)	(1 669)
Aliénations et transferts des immobilisations corporelles	(103)	(10)
<i>Variation de la situation financière</i>		
Augmentation (diminution) des débiteurs	28	(23)
(Augmentation) diminution du passif	(15 402)	8 892
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	(11 174)	15 893
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	65 001	63 699
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	65 001	63 699
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada	53 827	79 592

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes des états financiers (non vérifiés)

1. Autorisations et buts

L'ALFC a été créée en octobre 1995 à titre d'organisme de service spécial provisoire du ministère de la Défense nationale. Elle a ensuite reçu le statut d'organisme de service spécial permanente en mars 2004. Le ministère de la Défense nationale reçoit du Parlement l'autorisation de dépenser les recettes, à la suite de l'approbation d'une loi de crédits. Le Ministère assure le financement des activités d'exploitation de l'ALFC au moyen des recettes nettes générées, en vertu d'un crédit, par les loyers perçus à même le portefeuille des logements et versées au crédit de la Défense. Le programme d'immobilisations de l'Agence est par ailleurs financé grâce au crédit ministériel.

L'ALFC gère les logements résidentiels contrôlés par l'État au nom du Ministère, de façon à garantir que ces biens résidentiels, occupés ou disponibles, sont entretenus selon des normes convenables. De plus, l'ALFC élabore et met en œuvre des plans de satisfaction des futurs besoins résidentiels des membres des Forces armées canadiennes.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux politiques comptables du gouvernement, qui sont basées sur les standards de comptabilité du secteur public du Canada. Les politiques comptables importantes sont les suivantes :

(a) Autorisation de crédit net

L'ALFC reçoit du Parlement l'autorisation d'utiliser un crédit net, à la suite de l'approbation d'une loi de crédits. Le crédit net constitue l'autorisation de dépenser les recettes générées par les frais de logement perçus afin de compenser les dépenses connexes.

L'Agence reçoit également un financement supplémentaire grâce au crédit ministériel pour offrir des activités dirigées par le Ministère.

(b) Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le Receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de l'ALFC sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement sont constituées par la différence entre le total des rentrées et le total des sorties de fonds, y compris celles découlant des opérations entre ministères fédéraux.

(c) Variation de la situation nette du Trésor

La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les recettes nettes en vertu d'un crédit, plus les fonds supplémentaires utilisés au cours de l'exercice, à l'exclusion du montant des recettes non disponibles comptabilisées par l'Agence. Elle tient au délai qui s'écoule entre le moment où une transaction se répercute sur les crédits parlementaires et le moment où elle est traitée par l'entremise du Trésor.

(d) Recettes

- Les recettes provenant de frais de logement sont comptabilisées en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les autres recettes sont comptabilisées dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

(e) Dépenses

Les dépenses sont consignées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de congé annuel et les congés compensatoires accumulés lorsque les prestations sont gagnées par les employés en vertu de leur contrat de travail.
- Les services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires) sont comptabilisés à titre de dépenses de fonctionnement selon leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs**i. Prestations de retraite**

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, offert par plusieurs employeurs et administré par le gouvernement du Canada. Les contributions du Ministère au Régime sont facturées dans le compte de l'année où elles ont été engagées et représentent l'obligation ministérielle totale en vertu du Régime. La responsabilité du Ministère par rapport au Régime se limite à ses contributions.

ii. Indemnités de départs

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par

les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Dans le cadre des négociations sur la convention collective avec certains groupes d'employés, et en raison de changements aux conditions de travail des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation de prestations de départ en vertu du programme d'indemnité de départ des employés a cessé dans le cas de ces employés en 2012. Les employés touchés par ces changements ont obtenu l'option de recevoir immédiatement la totalité ou une partie des avantages gagnés jusqu'alors, ou de recevoir la valeur entière ou restante de ces avantages à la fin de leur service au sein de la fonction publique.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants qui sont prévus être réalisés; une provision est créée pour les débiteurs dont le recouvrement est jugé incertain. Une provision pour créances douteuses représente la meilleure estimation possible de la direction des pertes probables dans les comptes débiteurs. La provision est déterminée en tenant compte d'une analyse de l'expérience des pertes antérieures et d'une évaluation des conditions actuelles.

(h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est égal ou supérieur à 30 000 \$ sont consignées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire et étalé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Bâtiments (immeuble neuf)	40 ans
Bâtiments (amélioration)	20 ans
Travaux en cours	Une fois en service, selon la catégorie d'immobilisation

(i) Incertitude de l'évaluation

La préparation des présents états oblige la direction à effectuer des évaluations et à retenir des hypothèses qui influent sur l'évaluation des éléments d'actif et de passif, des recettes et des dépenses consignées aux états financiers. Au moment d'établir les états financiers, la direction jugeait raisonnables les estimations et les hypothèses en question. Les éléments comportant les estimations les plus importantes sont le passif éventuel, le passif lié aux indemnités de départ

des employés, les provisions pour créances douteuses et la durée utile des immobilisations corporelles. La réalité pourrait diverger considérablement de ces estimations. La direction revoit périodiquement ses estimations et elle porte les rajustements nécessaires aux états financiers de l'exercice où elle les constate.

(j) Obligations de décontaminer

Les obligations de décontaminer sont consignées en tant que charges à payer, afin de permettre de reconnaître les coûts estimatifs de gestion et de décontamination d'emplacements contaminés que l'Agence est obligée, ou sera probablement obligée, de décontaminer.

3. Rapprochement des crédits utilisés de l'exercice en cours

a) Rapprochement de coût de fonctionnement net par rapport aux crédits utilisés de l'exercice en cours

(en milliers de dollars)	2018	2017
Coût de fonctionnement net	15 921	18 133
Rajustements pour les éléments influant sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(9 654)	(9 430)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(69)	(9)
Indemnités de départ	(77)	342
Rajustements des comptes créditeurs de l'année précédente	(168)	(43)
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (note 9)	(1 964)	(1 669)
Aliénations et transferts des immobilisations corporelles	(103)	(10)
Autre	9	76
	3 895	7,390
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement :		
Acquisitions des immobilisations corporelles (note 5)	65 001	63 699
Crédits de l'exercice utilisés	68 896	71 089

b) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des créiteurs de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2018	2017
Encaisse nette fournie par le gouvernement	53 827	79 592
Recettes non disponibles pour dépenser		
Variation de la situation nette du Trésor		
(Augmentation) Diminution des débiteurs et avances	(28)	23
(Diminution) Augmentation des créiteurs, des charges à payer et des paiements de transfert	15 255	(8 559)
Rajustements des comptes créiteurs de l'année précédente	(168)	(43)
Autres rajustements	9	76
	15 068	(8 503)
Crédits de l'exercice utilisés	68 896	71 089

4. Comptes débiteurs et avances

(en milliers de dollars)	2018	2017
Comptes débiteurs des autres organismes et ministères fédéraux	6	9
Comptes débiteurs de tiers	707	680
Comptes débiteurs brut	713	689
Moins : provisions pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(612)	(616)
Total	101	73

5. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Transfert	Aliénation	Solde de clôture
Logements résidentiels	221 531		34 314	(465)	255 380
Travaux en cours	150 363	65 001	(34 314)	-	181 050
Total des immobilisations corporelles	371 894	65 001	-	(465)	436 430

Amortissement cumulé

(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Amortissement de l'exercice courant	Aliénation et transferts	Solde de clôture
Logements résidentiels	58 649	9 654	362	67 941
Total des immobilisations corporelles	58 649	9 654	362	67 941

Valeur comptable nette

(en milliers de dollars)	2018	2017
Logements résidentiels	187 439	162 882
Travaux en cours	181 050	150 363
Valeur comptable nette	368 489	313 245

Les dépenses d'amortissement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se chiffrent à 9 654 052 \$ (contre 9 430 596 \$ en 2017)

Les dépenses liées aux immobilisations corporelles de l'État des résultats visent les biens qui ne sont pas capitalisés parce que leur coût est inférieur au seuil de 30 000 \$.

Les avoirs résidentiels gérés par l'ALFC ont été transférés du Ministère au moment de la formation de l'ALFC avec une valeur de « 0 » plutôt qu'avec le coût d'origine des actifs et des amortissements totalement cumulés, car le portfolio de logements résidentiels avait plus de 5 ans et peu de registres précis étaient disponibles à cette époque.

6. Recettes diverses

(en milliers de dollars)	2018	2017
Recouvrement des frais de service	4 715	4 659
Recouvrement pour l'entraînement de forces militaires étrangères	1 228	1 428
Autres	196	218
Total	6 139	6 305

7. Comptes créditeurs et charges à payer

(en milliers de dollars)	2018	2017
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	2 075	3 603
Tiers		
Créditeurs	30 073	13 454
Passifs reliés aux mesures correctives	335	122
Autres passifs	1 797	1 846
Total des comptes créditeurs et charges à payer	34 280	19,025

Obligations de décontaminer – Emplacements contaminés

On comptabilise les passifs et consigne les coûts estimatifs de gestion et de décontamination d'emplacements contaminés où l'Agence est obligée, ou sera probablement obligée, de payer de tels coûts. Les passifs estimatifs se fondent sur l'information connue à un moment donné. Ces estimations peuvent varier en raison des facteurs suivants : jugement professionnel employé pour déterminer les valeurs estimatives; possibilité que des volumes additionnels de sol contaminé soient découverts lors de la mise en œuvre du plan correctif; nouvelles technologies qui deviennent disponibles au moment de la mise en œuvre du plan correctif.

L'Agence a repéré onze emplacements qu'elle est obligée de décontaminer, et a consigné une obligation de décontaminer d'un montant de 335 414 \$ pour ces emplacements.

8. Prestations futures des employés

a. Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent jusqu'à un maximum de 35 ans à un taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des recettes des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées au Régime de pensions du Canada ou au Régime des rentes du Québec et indexées selon l'inflation.

Le Régime est alimenté par les employés et le Ministère. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* suite à la mise en œuvre des dispositions relatives à la Plan d'action économique 2012, les employés qui contribuent au régime ont été divisés en deux groupes : le groupe 1 est composé de ceux qui participaient au régime en date du 31 décembre 2012 et le groupe 2 regroupe les membres se joignant au régime à compter du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distincte.

Les dépenses de l'exercice 2017-2018 totalisent 1 814 080 \$ (1 802 000 \$ en 2016-2017). Pour les membres du groupe 1, les frais représentent environ 1,01 fois les cotisations des employés (1,12 en 2016-2017), et pour les membres du groupe 2 environ 1,00 fois les cotisations des employés (1,08 en 2016-2017).

(en milliers de dollars)	2018	2017
Charge de retraite	1 814	1 803

La responsabilité du Ministère à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les excédents et déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de garant du régime.

b. Indemnités de départ

Le Ministère verse des prestations de départ à ses employés en fonction de leur admissibilité, de leurs états de service et de leur salaire final. Ces indemnités ne sont pas préfinancées. Elles seront payées à même les crédits futurs. Voici les données concernant les prestations de départ au 31 mars :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Obligation future au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	922	1 264
Charges pour l'exercice	211	(186)
Prestations versées pendant l'exercice	(134)	(156)
Obligation future au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	999	922

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des conditions commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a reçu des services fournis à titre gracieux par d'autres ministères.

A. Services reçus à titre gracieux

Aussi, au cours de l'année, le Ministère a reçu gratuitement des services d'un autre ministère, la contribution de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés dans l'état des résultats de l'Agence comme suit :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 964	1 669
Total	1 964	1 669

B. Payer les comptes impayés entre apparentés en fin d'année

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à en assurer l'efficacité et la rentabilité; ainsi, un seul ministère s'acquitte de ces activités pour tous les autres, sans frais. Le coût de ces services, notamment les services de paye et d'émission de chèques fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne sont pas inclus à titre de charges dans l'état des résultats de l'Agence.

(en milliers de dollars)	2018	2017
Comptes payables à d'autres ministères et organismes gouvernementaux	2 075	3 603
Total	2 075	3 603

10. Obligations contractuelles

En raison de la nature de ses activités, l'Agence peut conclure d'importants contrats et contracter des obligations échelonnées sur plusieurs années qui l'obligeront à faire des versements futurs lors de la réception des biens ou des services prévus.

Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'estimations raisonnables sont résumées ci-dessous :

(en milliers de dollars)	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23 et exercices suivants	Total
Projet	28 681	6 825	6 825	-	-	42 331
Contrat de location-exploitation	4 532	710	654	605	3 144	9 647

Emplacements des logements du Ministère de la Défense nationale au Canada



Hiérarchie régionale Emplacements et nombre d'unités

Pacifique et de l'ouest

- 1** COLD LAKE **840**
- 2** COMOX **251**
- 3** EDMONTON **504**
- 4** Iqaluit **4**
- 5** Yellowknife **98**
- 6** ESQUIMALT **708**
- 7** Masset **7**
- 8** MOOSE JAW **168**
- 9** Dundurn **28**
- 10** SHILO **625**
- 11** SUFFIELD **175**
- 12** WAINWRIGHT **185**
- 13** WINNIPEG **530**

Centre

- 14** BORDEN **663**
- 15** KINGSTON **471**
- 16** OTTAWA **146**
- 17** NORTH BAY **182**
- 18** PETAWAWA **1625**
- 19** TRENTON **542**

Québec et de l'est

- 20** BAGOTVILLE **359**
- 21** GAGETOWN **1435**
- 22** GOOSE BAY **230**
- 23** Gander **70**
- 24** GREENWOOD **566**
- 25** HALIFAX **485**
- 26** MONTRÉAL **190**
- 27** VALCARTIER **711**

Mise à jour - avril 2018

Profil de l'Agence

L'ALFC fournit un soutien au MDN en offrant des solutions de logement aux membres des FAC par l'entremise du programme de logements de militaires. En tant qu'organisme de service spécial, l'Agence contribue à la qualité de vie des membres des FAC et de leurs familles en leur fournissant des services de logement, grâce à une gestion responsable et durable de l'infrastructure de logements du Ministère. Cette infrastructure consiste en près de 11 800 unités de logement résidentiel à l'échelle du Canada.

Notre mission

L'ALFC gère les biens immobiliers et offre des services en matière de logement pour satisfaire aux exigences des Forces armées canadiennes et aux besoins des membres des Forces armées canadiennes.

Nos valeurs

Axé sur le client
Engagement
Esprit d'équipe
Respect
Souplesse

Notre vision

L'ALFC excelle à fournir aux Forces armées canadiennes un éventail de solutions novatrices en matière de logement.

Coordonnées de l'ALFC

Agence de logement des Forces canadiennes
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade du Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Renseignements généraux : 1 888-459-2342 ou
cfha-alfc@forces.gc.ca

www.canada.ca/logements-militaires
twitter.com/cfha_alfc